



**Stella
Dupont**

Paris, le 19 février 2026

Communiqué de presse

Prévention des inondations - La solidarité nationale s'impose

Les crues qui touchent actuellement le Maine-et-Loire rappellent avec force que **notre territoire reste vulnérable face aux aléas naturels**. Les niveaux de l'eau particulièrement élevés entraînent des difficultés pour de nombreux habitants, agriculteurs et commerçants, entreprises.

Les crues ont toujours fait partie de l'histoire de nos communes. Notre département a connu, au fil des décennies, des épisodes parfois marquants.

Depuis le transfert progressif de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) aux intercommunalités, achevé pour les digues domaniales en 2024, les collectivités ligériennes du Maine-et-Loire assurent directement la gestion des digues et des levées protégeant contre les inondations. Elles exercent ces responsabilités essentielles sur tous les bords de Loire et cours d'eau, et ce avec des moyens qui **méritent d'être renforcés pour répondre pleinement aux enjeux de prévention**.

Je défends depuis plusieurs années **une stratégie d'actions concrètes** combinant plusieurs leviers, notamment le renforcement des digues et des levées pour limiter l'impact des crues sur les Ligériens.

Contact Presse : Capucine OTTINO - 06 82 69 64 32



La Convention

sengager.la-convention.fr
Bernard Cazeneuve



Paris, le 19 février 2026

**Stella
Dupont**

Communiqué de presse

Prévention des inondations - La solidarité nationale s'impose

Cependant, nous nous heurtons à une difficulté majeure, à savoir **le financement des travaux qui, aujourd'hui, s'appuie trop sur la contribution des seuls riverains des cours d'eau et fleuves**. Je regrette le manque de solidarité nationale sur un tel sujet majeur. Cette crue d'ampleur de la Loire et de ses affluents, dont la Maine, nous rappelle combien notre territoire est vulnérable. Avec nombre d'élus locaux et avec l'Établissement Public Loire **nous prôtons la création d'un mécanisme de solidarité nationale** complémentaire à l'actuelle taxe GEMAPI qui ne suffit pas pour assurer les investissements et l'entretien nécessaires des ouvrages dans les territoires les plus exposés, à l'image des fragilités des levées constatées aux Ponts-de-Cé ou dans l'Ile de Chalennes.

Je reste pleinement mobilisée pour porter ces propositions à l'Assemblée nationale et auprès du Gouvernement, en lien étroit avec les élus locaux du Maine-et-Loire et l'Établissement public Loire, afin qu'un **véritable plan de solidarité durable** puisse être mis en place.

Je tiens à adresser mes vifs remerciements aux agents territoriaux, aux services de secours, aux forces de l'ordre, aux élus et à l'ensemble des équipes mobilisées sur le terrain. J'invite chacune et chacun à la plus grande prudence. Respectez scrupuleusement les consignes de sécurité.

Dans ces moments, la solidarité et le sens des responsabilités font la différence. **Restons unis, vigilants et attentifs les uns aux autres.**

Stella DUPONT

Députée de la 2ème circonscription de Maine-et-Loire

Membre du parti politique En Commun!

Contact Presse : Capucine OTTINO - 06 82 69 64 32



La Convention

sengager.la-convention.fr
Bernard Cazeneuve